

**COMPTE RENDU SOMMAIRE**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2021**

**PRESENTS :** M. RODRIGUES, Mme FRAPPIER, M. REIZ, Mme FLORES, M. CUBELES, Mme CHOUJAA, M. CAYUELA, Mme FORCADA, M. ROSELLO, Mme WEBER, Mme CASSAN, M. BONIN, Mme LACROIX, Mme TOPAKIAN, M. SAINT-MARTIN( à partir de la délibération 2021-3-4), M. JOFFRE, M. PARE, Mme VERGNE, M. ROBERT, Mme BASTY, Mme FUGAIRON, M. PECHAMAT, Mme ROTH, M. MOUREREAU, M. MARCHAUD, M. FUSTER

**PROCURATIONS :** M. VIVES à M. PARE ; Mme PEREZ à Mme FRAPPIER ; M. TEULIERES à M. CUBELES

**ABSENTS :** Néant

**Secrétaire :** M. PECHAMAT

**1- FINANCES**

• **Adoption du Compte de Gestion 2020 du trésorier municipal- Budget principal de la commune**

Le Conseil Municipal à l'unanimité (28 voix) décide de déclarer que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2020 par le Receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

• **Adoption du Compte Administratif 2020 de la commune**

Monsieur le Maire demande à Madame FRAPPIER, 1<sup>ère</sup> adjointe de présider le Conseil Municipal et de présenter le Compte Administratif qui se présente comme suit :

	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>
<b>I. Dépenses</b>	5 596 164.57	3 524 369.40
<b>II. Recettes</b>	6 571 577.55	2 976 074.42
<b>III. Résultats de l'exercice (=II-I)</b>	<b>975 412.98</b>	<b>-548 294.98</b>
<b>IV. Résultats antérieurs reportés 2019</b>	3 298 956.93	1 487 963.31
<b>V. Total (=III+IV)</b>	<b>4 274 369.91</b>	<b>939 668.33</b>
<b>VI. Restes à réaliser</b>		-298 329.72

Le Maire ayant quitté la séance, le Conseil Municipal siège sous la Présidence de Mme FRAPPIER.

Le Conseil Municipal à l'unanimité (27 voix) décide d'approuver le Compte Administratif de l'exercice 2020 relatif au budget principal de la commune.

• **Bilan des cessions et des acquisitions immobilières en 2020**

Le Conseil Municipal à l'unanimité (28 voix) décide de prendre acte de l'absence de cession et acquisition immobilière réalisée par la commune en 2020.

• **Reprise et affectation des résultats 2020 au Budget Primitif 2021**

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il convient de procéder à la reprise et à l'affectation des résultats 2020 au budget primitif 2021 de la commune.

Il rappelle que le résultat de la section de fonctionnement après reprise des excédents antérieurs est de 4 274 369.91 € et que le résultat de la section d'investissement après reprise des excédents antérieurs est de 939 668.33 €.

Par ailleurs, le solde des restes à réaliser en investissement s'élève à -298 329.72 €, correspondant à un montant de recettes de 1 074 426.10 € et un montant de dépenses de 1 372 755.82 €.

Au budget primitif 2021, le résultat positif de la section de fonctionnement doit servir à couvrir, en priorité par une affectation au compte 1068, le besoin de financement de la section d'investissement augmenté du solde des restes à réaliser.

Au vu du résultat d'investissement de clôture qui s'élève à 939 668.33 € et après déduction du solde négatif des restes à réaliser (- 298 329.72 €), le solde reste positif à 641 338.61 €. Il n'est donc pas nécessaire d'affecter une part du résultat de la section de fonctionnement pour couvrir un besoin de financement en section d'investissement.

Par suite, la reprise des résultats au budget primitif 2021 est proposée comme suit :

- le solde d'exécution positif reporté en section de fonctionnement est de 4 274 369,91 € (R002),
- le solde d'exécution positif reporté en section d'investissement est de 939 668,33 € (R001).

Le Conseil Municipal à l'unanimité (29 voix) décide d'approuver la reprise des résultats 2020 au budget primitif de la commune 2021 et de son affectation comme indiquée ci-dessus.

- **Vote du Budget Primitif 2021**

Monsieur le Maire présente le projet de budget pour 2021 :

**Section de fonctionnement**

Dépenses de fonctionnement	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
Charges à caractère général (011)	1 590 000,00		1 590 000,00
Charges de personnel (012)	3 650 000,00		3 650 000,00
Atténuations de produits (014)	50 000,00		50 000,00
Charges de gestion courante (65)	580 781,00		580 781,00
Charges financières (66)	0,00		0,00
Charges exceptionnelles (67)	3 100,00		3 100,00
Dotations aux amortissements et provisions (68)	2 000,00	215 000,00	217 000,00
Dépenses imprévues (022)	440 000,00		440 000,00
Virement à la section d'investissement (023)		4 465 084,91	4 465 084,91
<b>Total</b>	<b>6 315 881,00</b>	<b>4 680 084,91</b>	<b>10 995 965,91</b>

Recettes de fonctionnement	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
Atténuation de charges (013)	120 000,00		120 000,00
Produits des services (70)	503 000,00		503 000,00
Travaux en régie (72)		6 500,00	6 500,00
Impôts et taxes (73)	4 589 963,00		4 589 963,00
Dotations et participations (74)	1 111 000,00		1 111 000,00
Autres produits de gestion courant (75)	387 000,00		387 000,00
Produits financiers (76)	3,00		3,00
Produits exceptionnels (77)	2 000,00	2 130,00	4 130,00
<b>Total</b>	<b>6 712 966,00</b>	<b>8 630,00</b>	<b>6 721 596,00</b>

<b>Résultat reporté (R002)</b>	<b>4 274 369,91</b>
<b>Total recettes de fonctionnement cumulées</b>	<b>10 995 965,91</b>

**Section d'investissement**

Dépenses d'investissement	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
Subventions d'investissement (13)		2 130,00	2 130,00
Remboursement d'emprunts (16)	36 456,00		36 456,00
Total des opérations d'équipement	6 312 047,80		6 312 047,80
Immobilisations incorporelles (20)	50 000,00		50 000,00
Immobilisations corporelles (21)	485 678,02	6 500,00	492 178,02
Immobilisations en cours (23)	0,00		0,00
Dépenses imprévues investissement	361 367,52		361 367,52
<b>Total</b>	<b>7 245 549,34</b>	<b>8 630,00</b>	<b>7 254 179,34</b>

<b>Solde d'exécution négatif reporté (D001)</b>	<b>0,00</b>
<b>Total dépenses d'investissement cumulées</b>	<b>7 254 179,34</b>

Recettes d'investissement	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
Dotations : FCTVA (10)	460 000,00		460 000,00
Subventions d'investissement (13)	1 174 426,10		1 174 426,10
Emprunt			0,00
Immobilisations corporelles (21)			0,00
Immobilisations en cours (23)		0,00	0,00
Amortissement des immobilisations (28)		215 000,00	215 000,00
Virement de la section de fonctionnement (021)		4 465 084,91	4 465 084,91
<b>Total</b>	<b>1 634 426,10</b>	<b>4 680 084,91</b>	<b>6 314 511,01</b>

<b>Solde d'exécution positif (R001)</b>	<b>939 668,33</b>
Affectation au compte 1068	
<b>Total recettes d'investissement cumulées</b>	<b>7 254 179,34</b>

Le Conseil Municipal avec 24 voix pour et 5 abstentions décide d'approuver chapitre par chapitre le budget 2021 de la commune et de solliciter auprès des institutions concernées toutes les subventions inscrites au budget 2021 de la commune.

- **Vote des taux d'imposition 2021**

Monsieur le Maire propose les taux communaux pour l'année 2021 fixés comme suit :

	2020	2021
Taxe sur le foncier bâti	34.71	38.88
Taxe sur le foncier non bâti	79.89	89.48

Suite à cet exposé, le Conseil Municipal avec 24 voix pour et 5 abstentions décide d'approuver pour 2021 les taux d'imposition tels que présentés ci-dessus.

- **Reversement subvention CAF Contrat Enfance au titre de l'année 2019 au CCAS pour le RAM**

Le Conseil Municipal à l'unanimité (29 voix) décide de réaliser l'inscription budgétaire des montants ci-dessus et du reversement de cette subvention au CCAS pour le financement du RAM.

- **Approbation du rapport Commission Locale d'Evaluation des Transfert de Charges (CLETC) du 16 février 2021 et des attributions de compensation 2021**

Le Conseil Municipal à l'unanimité (29 voix) décide d'approuver le rapport de la commission d'évaluation des transferts de charges (CLETC) du 16 février 2021.

- **Activités culturelles : arts plastiques - annulation de la facturation de la 3ème cotisation 2020/2021 suite au confinement**

Le Conseil Municipal à l'unanimité (29 voix) décide d'autoriser l'annulation de la facturation de la 3<sup>ème</sup> cotisation suite au confinement.

## **2- RESSOURCES HUMAINES**

- **Création poste d'adjoint administratif territorial titulaire à temps complet**

Le Conseil Municipal à l'unanimité (29 voix) décide de créer à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021 un poste d'adjoint administratif territorial titulaire à temps complet et de préciser que les crédits nécessaires seront prévus au budget.